

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE

Accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois de catégorie A (BOETH)

1. OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURE

Dans le cadre de ce dispositif expérimental en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026, un poste en promotion interne par détachement est ouvert pour l'accès à la catégorie A au sein du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux.

2. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS

Les candidats doivent satisfaire aux critères cumulatifs suivants à la date de leur nomination :

1. **Statut** : Être fonctionnaire titulaire (généralement de catégorie B).
2. **Situation de handicap** : Justifier de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOETH) au sens de l'article L. 5212-13 du Code du travail, par la production d'un justificatif en cours de validité.
3. **Ancienneté requise** : Justifier, au 1er janvier de l'année en cours, de la durée minimale de services publics exigée pour l'accès au cadre d'emplois d'accueil par la voie du concours interne (soit, 4 ans de services publics effectifs pour le cadre d'emplois des Attachés territoriaux).

3. MODALITÉS DE LA SÉLECTION

Le recrutement s'organise selon la procédure locale réglementaire :

- **Première phase** : Examen de la recevabilité administrative et examen de la valeur professionnelle par la commission de sélection sur la base du dossier.
- **Seconde phase** : Entretien oral portant sur l'expérience du candidat, ses compétences et ses motivations à exercer des fonctions d'encadrement, de conception ou de direction propres à la catégorie A.

L'agent retenu sera nommé en position de **détachement pour une durée d'un an**, période durant laquelle il bénéficiera d'une formation adaptée, avant son intégration définitive éventuelle.

4. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation.
- Un curriculum vitae (CV) détaillé.
- Une copie du titre de bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOETH) en cours de validité.
- Le dossier complet de **Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP)** ou le dossier de présentation du parcours selon le modèle fixé par l'autorité.
- Un état détaillé des services publics accomplis (accompagné du dernier arrêté de situation administrative).

5. CALENDRIER ET MODALITÉS D'ENVOI

- **Date limite de réception des dossiers** : 24/10/2026 à minuit.
- **Adresse d'envoi** : Par courriel à mairie@bassussarry.fr ou par voie postale à M. Le Maire – Mairie de Bassussarry – 48 Allée Bielle nave – 64200 BASSUSSARRY, avec la mention obligatoire sur l'enveloppe ou en objet du mail : « *Candidature au dispositif dérogatoire BOETH - Catégorie A - Confidentiel* ».
- Les auditions des candidats présélectionnés se tiendront à compter du 2 novembre 2026.